

HALTE AU CASSE CROUS !

Les États Généraux des 27, 28 et 29 mars ont dégagé des revendications quant aux Oeuvres Universitaires et à l'aide sociale plus généralement.

Les élections au CROUS sont la possibilité de mettre en application ces décisions, donnons-nous en les moyens par notre vote.

L'expérience des élus UNEF au sein du Conseil d'administration du CROUS (5 élus sur 9 aux dernières élections) est une garantie essentielle.

Avec eux, nous avons déjà obtenu :

- la rénovation des R.U. de Faucher et Rangueil I
- le blocage des loyers en cité U et du ticket de R.U.
- la hausse des crédits pour certaines cité U
- la mise en place d'une commission R.U. avec la participation d'étudiants (menus, qualité, ...)

DES ÉLUS CONTRE LE DÉCRET DU 5 MARS 1987

Les œuvres universitaires sont malades faute de moyens. Leur budget ne cesse de diminuer : il a encore été amputé de 30 millions de francs cette année. Le rôle de l'État est d'apporter une aide aux étudiants, il ne doit pas se désengager des Oeuvres Universitaires.

Le décret du 5 mars permet au CROUS de faire appel à des organismes privés pour améliorer et diversifier ses services. La privatisation ne saurait être la bonne solution, elle ne peut qu'aggraver la situation actuelle.

Qui dit privé, dit objectifs de rentabilité d'où, une multiplication d'initiatives telles que celles existant déjà : chaînes à supplément, Fast-Food sur le campus qui seraient rentables et s'installeraient au détriment des services à vocation sociale.

Le 14 avril, votons contre la privatisation des CROUS

De plus, ce décret réduit la participation étudiante au Conseil d'administration du CROUS : de 9 à 7

Cela veut dire moins de démocratie.

Même si, par ce décret, les étudiants étrangers sont électeurs et éligibles, dans quel contexte vont-ils exercer leur nouveau droit !!!

Le 14 avril, votons pour le retrait du décret

DES ÉLUS POUR GAGNER :

C'est pour aller dans le sens de moins de sélection sociale à l'Université que l'UNEF, l'UGE avec les élus exigeront :

• **BOURSES** : la mensualisation, la revalorisation, plus de maintien de bourses en cas de redoublement, leur gestion par le CROUS et non plus le Rectorat

• **RESTAU U** : Le retour à la parité (supprimée en 83) étudiants-État dans le financement des repas

- Un tarif réduit pour les boursiers

- La création d'une commission R.U. PARTOUT avec la présence d'étudiants

- L'amélioration de la qualité des repas.

• **CITÉ U** : Rénovation des cités existantes

- La construction d'une nouvelle cité U à Toulouse

- Un pouvoir décisionnel sur la vie de la cité aux conseils de Résidences

• **SANTÉ** : Plus de moyens pour la MÉDECINE PRÉVENTIVE qui ne joue actuellement pas son rôle (trois médecins généralistes à Rangueil pour 25.000 étudiants)

- La suppression des cotisations à plusieurs vitesses des MUTUELLES et une gestion démocratique de la MNEF

- Le réinvestissement de l'État dans notre SÉCURITÉ SOCIALE ÉTUDIANTE

• **BIBLIOTHÈQUES** : L'ouverture de bibliothèques dans chaque Cité U

• **TRANSPORTS** : La gratuité du transport du lieu de résidence au lieu d'étude.

Pour pouvoir étudier dans de meilleures conditions, que le CROUS joue pleinement son rôle, et pour le développement de l'Aide Sociale le

14 AVRIL

VOTE ET FAIT VOTER

« POUR LE RÉINVESTISSEMENT DE L'ÉTAT DANS L'AIDE SOCIALE »

1. Pierre LACAZE, Résident, DEUG B
2. Christine ROUGES, Boursière, Psycho
3. Jean-Christophe HERDWIG, Médecine
4. Moustapha DIOP, Boursier, UPS (PCA)
5. Christophe VAUBOIN, Résident INSA
6. Catherine RAZOLA, Résidente, Sciences sociales
7. Marie-Pierre ANDRIEU, Résidente, UTM

8. Philippe PANGRAZZI, Boursier UTM
9. Marie-Claude DELAS, UTM
10. Jean-Michel SEGUY, UTM
11. Fabienne SOULAS, Boursière, Résidente, Sciences sociales
12. Luis FERRARI, UTM (membre de l'ex-bureau de la Coordination Nationale)
13. Sylvio BRIANTI, Boursier, UTM

LISTE SOUTENUE PAR L'AGET-UNEF ET L'UGE
